

Association Grand-Lieu/Nokoué

10, rue de Verdun

44 310 Saint-Lumine-de-Coutais

<http://grandlieu-nokoue.org>



Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'association Grand-Lieu/Nokoué du vendredi 23 février 2018

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'association Grand-Lieu –Nokoué du vendredi 23 février 2018

Les membres du conseil d'administration présents à cette assemblée générale sont : M. Pierre-Marie BINET, président ; M. André LINARD, vice- président ; M. Bernard Vincent, trésorier ; Mme Laurence FRIOU-GLAIN, secrétaire ; Mme Nadège Davy, secrétaire adjointe ; M. Bernard Guillet ; M. Vianney. M.Arnaud de la COTTE, trésorier est excusé.

- **18h30, les membres de l'association étant réunis, le président ouvre l'assemblée générale ordinaire de l'association Grand-Lieu/Nokoué. Le quorum étant atteint, l'assemblée générale pourra délibérer valablement, les résultats des votes et les décisions prises seront adoptés.**

1 – Rapport d'activité et rapport moral du président pour l'année 2017.

Depuis sa dernière Assemblée Générale (13 janvier 2017), comme les années précédentes, notre association a fait son possible, je pense, pour réaliser, au moins en partie, les objectifs qu'elle s'est donnée dans ses statuts à savoir ; "mettre en œuvre des actions d'échanges et de coopération dans les domaines de la culture et de l'éducation entre les communes, les associations et les habitants du bassin du lac de Grand-Lieu et du lac Nokoué au Bénin".

Plus précisément, l'association Grand-Lieu/Nokoué a continué à s'engager en faveur de l'éducation à Sô-AVA. L'association Grand-Lieu/Nokoué pense que l'éducation est indispensable au développement et à la démocratie. Avec son partenaire béninois Gsade-ONG elle a donc choisi de s'engager pour elle. La pratique de l'informatique pourtant indispensable aujourd'hui à une éducation de qualité est pratiquement inexistante dans les collèges publics béninois. Aussi l'association Grand-Lieu/Nokoué a décidé de continuer comme les années passées à mettre des moyens informatiques à la disposition des collégiens de Nokoué.

Depuis la dernière assemblée générale, le cybercentre inauguré à l'été 2015 a continué à fonctionner aussi bien qu'attendu. Des stages de formation pour tous ont continué à y être organisés. Du 31 août 2016 au 31 août 2017, une centaine d'apprenants y ont été formés à la pratique de l'informatique. En dehors des formations la fréquentation a été satisfaisante. Une personne y travaille à temps complet, elle assure les formations, la maintenance et la gestion du cybercentre. En cas de besoin, une seconde personne peut être embauchée ponctuellement.

l'autonomie financière de son fonctionnement. Un regret cependant : A ce jour, les collégiens de Sô-AVA n'ont pas fréquenté le cybercentre dans le cadre de leurs cours au collège. Nous espérons que la réalisation du projet de cyberpirogue permettra à tous les élèves des collèges de Sô-AVA de recevoir, sur plusieurs années, une formation à la pratique de l'informatique et à la navigation sur internet. Il est raisonnable de penser qu'une augmentation du nombre d'initiés à l'informatique sur Nokoué entraînera une augmentation de la fréquentation du cybercentre et l'autonomie financière pourra être espérée.

Au premier semestre 2017, l'activité de l'association Grand-Lieu/Nokoué a été principalement orientée vers la recherche de financements pour le projet de cyberpirogue lancé avec Gsade-ONG en août 2015. Ces recherches de financements ont été réalisées principalement vers deux organismes. Vers l'Agence des Micros Projets (Session printemps 2017) et vers Solidarité Laïque. La première demande a consisté en la constitution d'un dossier très conséquent qui nous a demandé beaucoup de travail. Ce travail a été efficace car nous avons obtenu près de l'Agence des Micros Projets un financement de 4950 € après celui de 4000 € obtenu dans le cadre des Energies Renouvelables de la session "Automne 2016". Notre demande de financement près de Solidarité Laïque, dans le cadre de la campagne PEPA 2017, consistait également en la constitution d'un dossier conséquent. Elle a été satisfaite par l'attribution d'un financement de 2715 €. La moitié de ce financement devait être obtenu par une campagne de crowdfunding sur le site de l'organisme. A nous d'animer cette campagne et de susciter les dons. Nous avons tenu le challenge puisque nous avons un peu dépassé la somme que nous devions rassembler. Cela n'a pas été facile, pour preuve, seulement 5 des 26 projets présentés ont atteint la somme qu'ils devaient récolter.

Des subventions ont été obtenues, une conséquente de la commune de Saint Lumine de Coutais, une modeste de la commune de Saint Philbert de Grand-Lieu. Des aides financières importantes nous ont été fournies, par l'association SkiLac de Saint Mars de Coutais, pour la deuxième année consécutive, par l'association Motive-toi et Bouge de Saint Aignan de Grand-Lieu et par la SED des Pays de la Loire, suite à notre participation à "l'Opération Récompenses Initiatives Bénévoles" organisée par cette association et que nous avons remportée en association avec le collège St Hermeland de Bouaye.

Des établissements scolaires de Grand-Lieu ont également contribué financièrement au projet de cyberpirogue. Les écoles primaires de Saint Lumine de Coutais qui, pour nous fournir cette aide financière, ont organisé une course solidaire pour leurs élèves. Cette course s'est déroulée le 16 octobre 2017 et notre association a largement contribué à son organisation et à son succès.

2017, auquel nous avons participé, ont organisé des actions de solidarité et ont ainsi pu nous fournir des aides financières.

Fin juillet 2017, nous avons recueilli la totalité du financement nécessaire à la mise en chantier puis à la réalisation du projet de cyberpirogue. L'association Grand-Lieu/Nokoué remercie tous les contributeurs qui lui ont permis d'atteindre son objectif.

Le financement du projet étant bouclé le chantier de construction de la cyberpirogue a pu démarrer. Les premières planches ont été assemblées début mai, la construction du bateau a duré environ 3 semaines. A partir de mi-août 2017, la cyberpirogue a été aménagée, une table centrale et les supports des banquettes ont été mis en place puis les peintres sont entrés en action avec efficacité, la bâche a été installée, les selliers ont réalisé les banquettes. Ensuite, la partie technique a été réalisée, les panneaux solaires ont été posés sur le toit, les batterie, régulateur de charge, convertisseur et onduleur ont été implantés dans un coffre en bois dans l'avant du bateau et les circuits électriques intégrés dans la cyberpirogue. Les connecteurs 4G/WIFI et les ordinateurs ont été installés. Le 30 août, la cyberpirogue a été mise à l'eau et inaugurée.

L'association Grand-Lieu/Nokoué était représentée à l'inauguration. Techniquement, le résultat est à la hauteur des attentes. A bord de la cyberpirogue solaire, à partir de l'un des ordinateurs "embarqués", on a pu, par exemple, se connecter facilement et rapidement, sans aucune difficulté, à plusieurs sites internet. Cela, à partir de matériel alimenté uniquement par de l'électricité d'origine solaire produite par les panneaux installés sur le toit du bateau. Le résultat technique final est donc très satisfaisant.

L'outil a donc été construit, il est de bonne qualité et fonctionne aussi bien que possible. Il est à la hauteur de nos attentes. De ce point de vue, l'objectif est parfaitement atteint. A l'origine, 2 collèges étaient concernés par le projet mais l'intérêt qu'a suscité cet outil de formation à l'informatique et devant ses potentialités pédagogiques et les difficultés d'accès au cybercentre, les directions des 3 autres collèges ont voulu que leurs élèves bénéficient de ses services. Notre partenaire GsadeONG a donc organisé une réunion de concertation avec les directeurs des 5 collèges de Nokoué (Ahomey-Lokpo, Gbessou, Ganvié, Vekky et Sô-AVA) le 17/10/17. A cette occasion un planning a été mis en place afin que la cyberpirogue puisse passer dans les 5 collèges. Fin 2017, 30 journées de formation à l'informatique ont été données au total dans les 5 collèges et 375 élèves ont été initiés à l'informatique. Pour assurer le fonctionnement de la cyberpirogue, GsadeONG emploie deux personnes qui travaillent en alternance. Ces personnes sont chargées de la conduite de la cyberpirogue, de sa maintenance et de sa sécurité.

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'association de Grand-Lieu/ Nokoué du 23/02/2018 4/9

Elles assistent le professeur du collège concerné chargé de la formation à l'informatique lors de l'initiation des élèves. Régulièrement, le niveau des apprenants est évalué. Nous pouvons donc dire que nous avons mené à bien ce

projet de cyberpirogue que nous avons initié avec notre partenaire fin août 2015.

Comme elle en a chaque année l'habitude, l'association Grand-Lieu/Nokoué a reçu, du 15 au 19 novembre Monsieur André TODJÉ, le président de GsadeONG son association partenaire béninoise. Au cours de cette semaine de présence, André est intervenu devant les élèves des deux écoles primaires de Saint Lumine qui ont été très intéressés par sa description de la vie sur le lac Nokoué et par ses explications sur la cyberpirogue. Le samedi 18 novembre, il a participé à un CA de notre association. Ce CA annuel revêt une importance particulière car c'est le moment au cours duquel nous faisons le point sur notre relation et au cours duquel nous discutons des actions et des projets que nous menons ou que nous allons menés dans l'année qui vient (voir PV du CA du 18/11/18). En soirée, il a participé à la rencontre "Regards sur l'Afrique", organisé en collaboration avec nos partenaires "Les enfants du Badiar", "Tokanto Machecoul" et "Le Cinéphil", et au cours de laquelle il est intervenu.

Voilà donc l'essentiel de l'activité de l'association Grand-Lieu/Nokoué depuis son Assemblée Générale du 13 janvier 2017.

- Le rapport d'activité du président est adopté par l'assemblée générale.

2 – Perspectives proposées par le conseil d'administration pour 2018

L'année 2017 a donc été, pour nous, marquée par la réalisation du projet de cyberpirogue. La cyberpirogue est équipée de 12 ordinateurs mais, étant donné l'espace disponible sur le bateau, il est possible d'en augmenter le nombre. Notre partenaire nous écrit ceci : *"L'un des problèmes rencontrés dans la mise en œuvre de ce projet est la demande croissante de la cyberpirogue. Elle ne possède que 12 ordinateurs contre une capacité de 20. D'ailleurs, la cyberpirogue est tellement sollicitée qu'en dehors des collèges cibles, elle intervient pour former les acteurs de la société civile locale. Ce fut le cas dans les mois de décembre et janvier où nous avons eu un contrat de formation d'environ 350 jeunes des 7 arrondissements de la commune sur les notions de base en informatique avec le projet "Espace Jeunesse", soutenu par OXFAM. A cette occasion, l'insuffisance des ordinateurs a réduit notre capacité d'intervention."* Comme axe d'action pour l'année à venir, nous pouvons donc envisager de rechercher les financements nécessaires à l'acquisition de 8 ordinateurs portables pour la cyberpirogue.

Les ordinateurs du cybercentre inauguré en 2015 commencent à être dépassés. Par exemple, il ne sont pas équipés du WIFI (voir PV du CA du 18/11/17) ce qui entraîne des difficultés pour les connexions à internet.

d'action pour cette

année pourrait être la recherche d'ordinateurs de bureaux près des organismes qui nous en avaient déjà fournis en 2015 à savoir, le Conseil Départemental et l'INSEE.

Suite à la décision prise lors du CA du 19/11/2016 il a été décidé d'équiper la cyberpirogue d'un moteur thermique en lieu et place du moteur électrique envisagé à l'origine. Pour honorer en totalité le financement obtenu par la cession "Energies Renouvelables" de AMP, pour des raisons de coût de fonctionnement, pour des raisons écologiques, parce que ce serait valorisant pour l'image de Gsade ONG et pour celle de Grand-Lieu/Nokoué d'être des précurseurs dans l'utilisation de cette technologie sur le lac Nokoué et enfin parce qu'il ne faut pas craindre d'être audacieux et innovants, il serait très souhaitable de continuer à étudier la faisabilité de la propulsion de la cyberpirogue par un moteur électrique.

Au cours de cette année, comme nous en avons souvent parlé, il faudrait envisager d'impliquer davantage le territoire de Grand-Lieu dans la relation Grand-Lieu/Nokoué pour cela, il est nécessaire que nous rencontrions toutes les municipalités de Grand-Lieu pour faire connaître cette relation et pour obtenir des soutiens financiers.

Il serait également souhaitable de repasser dans les collèges de Grand-Lieu afin, par des interventions, de sensibiliser leurs élèves à la relation Grand-Lieu/Nokoué, à la solidarité internationale et à l'engagement citoyen (ECSI). Ces rencontres pourraient peut-être nous permettre d'obtenir l'organisation d'actions de solidarité dans ces collèges et de proposer des mises en relation avec les collèges de Nokoué.

Au cours de l'année qui vient, il serait intéressant d'augmenter le nombre de nos adhérents pour nous sentir plus soutenus dans nos actions, pour donner du crédit à nos démarches et enfin pour infuser et ancrer l'idée de Nokoué sur le territoire de Grand-Lieu.

Lors du CA du 18/11/17, nous avons envisagé d'organiser des actions de parrainages d'élèves des collèges de Nokoué par des élèves de Grand-Lieu pour financer le fonctionnement de la cyberpirogue et de faire réaliser par l'Espace Jeunesse de Sô-AVA une vidéo sur la cyberpirogue. Il conviendrait de mener ces projets à leur terme ou, tout au moins pour le premier, de le lancer.

Enfin, à plusieurs reprises, il a été souhaité, au sein de notre CA, de réaliser des échanges culturels avec Nokoué. Jusqu'à présent, hormis l'échange qui s'est déroulé lors de la journée "Regards sur l'Afrique" du 19/11/16, il n'a pas été possible malgré une discussion avec Boussole de la Cité en août 2017 d'approfondir, de renouveler ou de mettre en place ce type d'échange. Si un membre de notre conseil souhaitait pousser la relation Grand-Lieu Nokoué dans cette direction, il serait évidemment soutenu par l'ensemble de l'association.

- Les perspectives proposées par le conseil d'administration pour l'année 2018 sont approuvées par l'assemblée générale.

3 – Rapport financier du trésorier.

Compte de résultat 2017 au 31/12/2017

Dépenses		Recettes	
Frais de fonctionnement	308,64	Cotisations et Dons	3458,74
Assurance	88,74	Adhésions	110,00
Frais Transferts Benin (Banque)	111,90	Don assoc. Skilac	500,00
Communication	108,00	Solidarite Encouragement du Dévouement	300,00
		Collège Lamoricière	2128,74
		Assoc. Motive toi et Bouge	400,00
		Don particulier	20,00
Cooperation GSADE-ONG	19880,00		
Convent. fonctionnement cybercentre	1500,00		
Financement Cyberpirogue	18380,00	Opérations Solidarité	2222,28
		Bol de Riz - Coll. St-Hermeland	603,25
		Repas partage - Coll. Lamoricière	675,75
		Course Solidaire - Ecoles St-Lumine	663,28
		Repas Solidaire - Regards s/Afrique	280,00
Divers Bénin	959,00		
Accueil + Doc venue André Todje	109,00		
WU M.Zinsou (solde débat 2016)	150,00		
Participation Voyage André Todjé	700,00	Subventions	1600,00
		Commune Saint-Philbert	300,00
		Commune Saint-Lumine	800,00
		Ascode	500,00
		Opérations Financement	7867,50
		Ag. Micro Projets (Energie renouv.)	2667,00

		Comité Nal Solidarité laïque (PEPA)	1900,50
		Ag. Micro Projets (Guilde Europ. Raid)	3300,00
Total	21147,64	Total	15148,52
		Résultat	5999,12
TOTAL	21147,64	TOTAL	21147,64
REPARTITION DEPENSES	%	REPARTITION RECETTES	%
Frais de fonctionnement	1,46	Adhésions et dons	22,83
Action de coopération	94,01	Opérations de solidarité	14,67
Divers Bénin	4,53	Opérations de Financement	51,94
		Subventions	10,56

Budget prévisionnel 2018 au 31/12/2017

Dépenses		Recettes	
Frais de fonctionnement	400,00	Réserve au 1/1/2018	1269,77
Assurance	90,00		
Frais bancaires	80,00		
Hebergement internet	80,00	Solde financements 2017	4983,00
communication	150,00	Comité Nal Solidarité Laïque	1050,00
		AMP Energie renouvelable	1333,00
		AMP Guilde Européenne Raid	1650,00
Particip. Voyage André Todjé	500,00	Comité Nal Solidarité Laïque	950,00
Conventions GSADE-ONG :	3480,00	Subventions	4300,00
fonctionnement Cyberpirogue	1980,00	Commune St-Philbert	500,00
fonctionnement Cybercentre	1500,00	Commune St-Lumine	800,00
		Département	3000,00
Cybercentre	800,00	Opérations Solidarité	3500,00
Renouveau 1/3 ordinateurs		Course solidaire (écoles primaires)	800,00
(envoi 10/12 unités occasion)		OpératioCollèges (bol de riz, ...)	1200,00
		Autres actions solidarité	1500,00
Cyberpirogue	4800,00		
Achat 8 ordinateurs portables supplémentaires		Autres Recettes	500,00
Réflexion Moteur Electrique solaire	?	Adhésions & Dons	220,00

		Repas solidaire Terre d'Ailleurs	280,00
Résultat			
En réserve pour 2019 (moteur électrique cyberpirogue)	4572,77		
Total	14552,77	Total	14552,77

0,00

- *Le rapport financier du trésorier est adopté par l'assemblée générale.*

4 – Election du tiers sortant du CA.

Sous la responsabilité du vice-président : M. A Linard

Deux membres arrivent en fin de mandat : M. PM Binet et M. V. Orjebin, ils se représentent.

M. PM Binet et M. V. Orjebin sont réélus.

5 – Pas de question diverse.

6 – Renouvellement de l'adhésion sous la responsabilité de B. Vincent.

Le montant de l'adhésion est maintenu à 10 €.

- **20 h, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, le président déclare l'assemblée générale 2018 de l'association Grand-Lieu/Nokoué close.**